

Un été revendicatif !

Pendant la période estivale, ce moment privilégié pendant lequel une grande majorité de la population part en vacances, les équipes CFDT vont à la rencontre des salariés saisonniers, et cela sur l'ensemble du territoire, sans oublier bien sûr, les saisonniers de La Poste et plus particulièrement pour nous ceux de la PIC de Wissous. En effet c'est tout de même 100 CDD qui sont recrutés pour permettre aux agents du centre de bénéficier de congés annuels dans de bonnes conditions. Et notre rôle est de suivre et d'identifier les problèmes liés à l'embauche de ces salariés. Le mois de juillet et le mois d'août sont souvent des mois où l'activité diminue, mais le contexte particulier de l'organisation du travail de la PIC, encore mal maîtrisée, ne permettra pas aux agents de ressentir cette « baisse de trafic ». Bien au contraire, les saisonniers et les agents seront d'autant plus sollicités sur tous les chantiers, tous les processus, pour faire passer le trafic...et notre action syndicale ne s'arrête pas dès l'arrivée de « l'exode estival », bien au contraire !

□ Statut de La Poste: Un effet d'annonce inqualifiable!

L'annonce dans la presse d'un changement de statut de La Poste marque un irrespect profond des postiers et des postières. D'évidence, La Poste et le gouvernement ont fait le choix de passer en force en contournant les organisations syndicales représentatives. Les tentatives de temporisation de Monsieur BAILLY (auprès de l'encadrement, des salariés par un numéro vert) n'effacera pas cette attitude inqualifiable après l'annonce faite par presse interposée. La CFDT dénonce fermement l'attitude de La Poste et sera pendant toute la période estivale, auprès des agents pour débattre avec eux de leur avenir et pour définir les modalités de préparer dès la rentrée une action unitaire nationale. La CFDT réclame également une véritable concertation dans les plus brefs délais. Elle revendique auprès du gouvernement et de La Poste, l'organisation d'un débat public national sur l'avenir du service public postal. Un débat qui apporte des garanties sur le financement des missions du service public, l'aménagement et le maillage postal sur tout le territoire, la péréquation tarifaire, le déficit structurel de la presse et l'accessibilité bancaire.

Alors pour construire ce rapport de force, n'hésitez pas à interpeller un militant CFDT et à lui faire part de votre soutien.

□ Point sur les «irritants»

Pour faire suite aux décisions prises lors de la plénière du 13 juin, la direction organise des groupes de travail sur les « irritants » avec les agents et les OS. Contrairement à certaines organisations syndicales qui dénoncent sans s'impliquer, la CFDT a investi ces groupes de travail pour faire remonter tous les dysfonctionnements structurels liés à l'organisation du travail à la PIC. Les six rendez-vous seront insuffisants pour aborder les nombreux problèmes. A l'issue de chaque groupe, un relevé de décisions sera produit, et la CFDT veillera à ce que des actions concrètes soient mises en œuvre, tant sur l'amélioration des conditions de travail que sur la l'organisation du travail et la structuration des équipes. **En clair, la montagne ne doit pas accoucher d'une souris !**

Au contraire, ce travail de fond doit apporter des correctifs sur l'organisation du travail, y compris sur les aspects force de travail : les effectifs, et la reconnaissance professionnelle des agents avec la valorisation des métiers. La première mesure que devrait mettre en place la direction c'est le principe de bi-vacation autour de deux activités, afin d'éviter aux agents (même si certains le désirent) de travailler sur des positions à fort potentiel TMS (troubles musculosquelettiques), tel que sur le RAC. C'est de la responsabilité de La Poste et des ses managers de préserver la santé des agents.

On l'oublie trop souvent pour des raisons de | chiffres...chiffres...chiffres... !
production et de qualité de service...

Et la Promotion à la PIC ?

Dans la dernière communication de la PIC sur la mise en œuvre du processus de promotion pour l'année 2008, la direction a établi un calendrier sur les différents niveaux de fonction allant de la classe I à la classe III. Si le volume global (100 promos) n'est pas totalement finalisé pour cette année, en revanche le processus pour en bénéficier est bien lancé. Pour accéder à la constitution d'un dossier individuel, les différentes étapes (en gras) doivent être maîtrisées par les agents. La CFDT interpelle la direction pour que les règles soient expliquées et connues des agents. Il est important, que soit mise à disposition des agents qui souhaitent évoluer toute la documentation pour s'inscrire dans le processus mais également communiquer les postes qui sont ouverts à la promotion et ce, sur tous les grades.

La CFDT défend le principe d'évolution par promotion, c'est aussi pour cela qu'elle s'est engagée dans un accord sur la promotion, qui est aujourd'hui en partie décliné sur la PIC. Après 2008, 2009 devra produire son lot de promotions pour avoir au moins un équivalent de ce qui se fait dans d'autres centres : Gonesse c'est + de 250 promos ! La CFDT a fait ce choix, car agir sur la promotion, c'est aussi agir sur du pouvoir d'achat en plus !

*La première étape est que pour pouvoir entrer dans le processus, **L'appréciation** reste un élément incontournable pour toute constitution de dossier.*

La deuxième est que c'est aussi le chef d'équipe et le N+2 qui valident la reconnaissance des acquis professionnels par le biais des fiches de synthèse d'acquisition des Unités de Certifications : maîtrise d'une ou plusieurs parties des activités du poste exercer ou à pourvoir.

La troisième et la plus importante c'est la motivation de l'agent à pourvoir sur un poste ou un grade supérieur.

La grève, un outil ou une fin inéluctable !

La CFDT se doit de réagir, pour répondre aux demandes et aux interrogations des agents qui depuis quelques jours se sont inscrits et ont participé aux derniers mouvements de grève portés par la CFDT sur des thèmes et revendications cohérentes et identifiées. Si cela était le cas pour défendre le dossier de retraites, des 35H00, des salaires... autant d'actions communes et unitaires où la CFDT a fait preuve d'un rapport de force construit. Il en est bien moins clair du dernier préavis de grève déposé par SUD !

D'une action commune avec la CFDT et les autres OS, d'une démarche de porter les revendications des agents auprès de la direction, qui pour une première fois, a en partie écouté les OS, cette même organisation syndicale est partie seule en grève illimitée emmenant avec elle quelques salariés, qui pour certains se trouvent aujourd'hui sur la sellette !

La CFDT fait preuve d'un syndicalisme responsable, mettant tout en œuvre pour construire un réel rapport de force capable d'inverser des situations souvent vouées au blocage. La grève est un moyen d'y parvenir, un moyen pour débloquer des situations qui ne peuvent plus avancer par la négociation. ***C'est le choix incontournable de notre syndicalisme, nous ne mettons pas le préalable grève pour ouvrir des négociations.*** Mais pour autant, il est inconcevable d'entendre le discours de la CGT, qui sur un appel commun du 22 mai, se targue d'avoir obtenu et décroché... la lune locale (4 h00 de RC). A quel jeu jouent ses deux organisations ?

La CFDT ne rentrera pas dans la polémique, mais reste tout de même interrogative quand aux dossiers majeurs qui s'ouvrent devant nous : organisation du travail, métiers en PIC, promotions, conditions de travail, statut de l'entreprise... Mais nous y sommes habitués, et la CFDT saura prendre toutes ses responsabilités !

***Avec vous, pour vous : la
CFDT !***

Une force d'action, de proposition, de négociation à votre service !